

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 7 novembre 2011, à 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative au bâtiment portant le numéro 12325, rue Wilfrid-Lazure, érigé sur le lot 1900891 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), un agrandissement à l'étage à une distance de la voie publique inférieure à l'alignement prescrit.

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ à Montréal, ce vingtième-deuxième jour d'octobre deux mille onze.

Diane Rodrigue
Secrétaire d'arrondissement substitut
Directrice – Performance, greffe et services administratifs